

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le lundi 1^{er} mai 2017 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Monsieur Marc Grenier
Siège no 2 Monsieur Cléo Proulx
Siège no 3 Monsieur Éric Rouillard
Siège no 4 Madame Josette Labbé
Siège no 5 Monsieur Marc Poulin
Siège no 6 Monsieur Jean-Louis Bonin

Le conseil siège avec quorum sous la présidence de la mairesse, madame Carmelle Carrier.

Madame Édith Quirion, directrice générale/sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Carmelle Carrier, mairesse, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

123012-05-2017 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 27 : Autres items :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AVRIL 2017

LÉGISLATION

4. ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE
5. ADOPTION :
 - 5..1 ÉTATS FINANCIERS 2016 DE LA MUNICIPALITÉ
 - 5.2 ÉTATS FINANCIERS 2016 DE L'OMH
6. DEMANDE D'AUTORISATION : PLANTATION DE CHÊNES – RUE ST-ROSAIRE
7. SOUMISSION : APPEL D'OFFRES - CONCASSÉ

AQUEDUC – ÉGOUT – ORDURE

- 8. ACHAT : PIÈCES D'AQUEDUC – INVENTAIRE
- 9. OFFRE DE SERVICES - BRIS D'AQUEDUC : ROUTE 271
- 10. CONDUITE PRINCIPALE D'EAUX USÉES : LECTURE DES DÉBITS / COLMATAGE
- 11. ACHAT : REMORQUE FERMÉE

FINANCES

- 12. COMPTES DU MOIS
- 13. PRÉSENTATION DU RAPPORT BUDGÉTAIRE À LA FIN DE LA PÉRIODE 4

TRAVAUX PUBLICS

- 14. RÉPARATION : CAMION PAYSTAR
- 15. CHEMIN DE LA CEINTURE
- 16. RUE INDUSTRIELLE
- 17. DEMANDE DE FERMETURE DE FOSSÉ : 12, RUE DES ANCÊTRES
- 18. TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE

LOISIRS – SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 19. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : PIQM - MADA
- 20. CAMP DE JOUR : EMBAUCHE – MONITEURS
- 21. LOGO
- 22. ACHAT : ARBRES DE NOËL ILLUMINÉS

PERSONNEL - ÉLU

- 23. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC : CONGRÈS ANNUEL
- 24. NÉGOCIATION – CONDITIONS DE TRAVAIL : INSPECTEUR EN URBANISME ET DES COURS D'EAU
- 25. CORRESPONDANCE
- 26. RAPPORT DES COMITÉS

27. AUTRES ITEMS
 - CLIC REVENU
28. PÉRIODE DE QUESTIONS
29. CLÔTURE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AVRIL 2017 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 AVRIL 2017

123013-05-2017 **Considérant** que les membres du conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 avril 2017 et de la séance extraordinaire du 18 avril 2017;

En conséquence, il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal susmentionné rédigé par madame Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière.

4. ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE

123014-05-2017 **Considérant** que chaque année, la municipalité apporte des améliorations à son réseau routier;

Considérant qu'il est prévu pour l'année 2017, de procéder à la réfection et au pavage de la rue Industrielle sur une longueur approximative de 370 mètres;

Considérant que les travaux sont estimés à soixante-six mille dollars (66 000 \$);

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-Louis Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adresser à notre député, monsieur Paul Busque, une demande d'aide financière dans le cadre de son enveloppe discrétionnaire (Fonds d'aide à l'amélioration du réseau routier local) pour un montant évalué à quarante mille dollars (40 000 \$) en vue de la réfection et du pavage de la rue Industrielle sur une longueur approximative de 370 mètres.

5. ADOPTION :

5.1 ÉTATS FINANCIERS 2016 DE LA MUNICIPALITÉ

123015-05-2017 **Considérant** que la vérificatrice externe, madame Karen Talbot, de la firme Blanchette Vachon et associés a déposé et présenté les états financiers de l'année 2016 à la séance ordinaire du 3 avril 2017;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les états financiers 2016, comme présentés, par la vérificatrice externe.

5.2 ÉTATS FINANCIERS 2016 DE L'OMH

12458-2017

123016-05-2017 Il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, comme déposé, les états financiers 2016 de l'OMH de Saint-Benoît-Labre; le déficit 2016 s'élève à 639 \$; la part versée par la municipalité au cours de l'année 2016 (10 % du déficit) est de l'ordre de 1 713 \$.

6. DEMANDE D'AUTORISATION : PLANTATION DE CHÊNES – RUE ST-ROSAIRE

123017-05-2017 **Considérant** que le fils de la propriétaire du 36, rue St-Rosaire offre à la municipalité de planter des chênes, et ce gratuitement, sur la propriété municipale située au sud dudit 36, rue St-Rosaire;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-Louis Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le demandeur à planter des chênes sur la propriété municipale située au sud du 36, rue St-Rosaire; d'aviser le demandeur que la plantation est à ses risques et péril et qu'aucun droit de propriété ne pourra être invoqué sur lesdits chênes plantés.

7. SOUSSION : APPEL D'OFFRES – CONCASSÉ

123018-05-2017 **Considérant** que le conseil municipal a procédé à un appel d'offres par invitation pour la fourniture de matériaux en vrac – concassé ;

Considérant que, seule, la compagnie Giroux et Lessard a soumissionné au montant de 48 208,05, transport et taxes incluses ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la soumission de Giroux et Lessard pour la fourniture de matériaux en vrac – concassé au montant de quarante-huit mille deux cent huit dollars et cinq sous (48 208,05 \$).

8. ACHAT : PIÈCES D'AQUEDUC - INVENTAIRE

123019-05-2017 **Considérant** que le service des travaux publics possède très peu de pièces en inventaire en cas de bris d'aqueduc;

Considérant que des prix ont été demandés à deux compagnies soit Wolseley et Réal Huot;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir la plus basse soumission soit celle de la compagnie Wolseley faisant partie intégrante de la présente résolution au montant de six mille six cent cinquante-neuf dollars et cinq sous (6 659,05 \$), taxes incluses.

9. OFFRE DE SERVICES – BRIS D'AQUEDUC : ROUTE 271

Ce point est remis à la séance d'ajournement.

10. CONDUITE PRINCIPALE D'EAUX USÉES : LECTURE DES DÉBITS / COLMATAGE

123020-05-2017 **Considérant** que des eaux parasites s'infiltrent dans le réseau d'égout;

12459-2017

Considérant que les services de la compagnie Can-Explore ont été retenus pour procéder à l'inspection télévisée de certains secteurs ciblés du réseau d'égout;

Considérant que deux trous ont été décelés à environ 50 mètres à l'ouest de la station de pompage 1;

Considérant qu'il est nécessaire de mesurer, à l'aide de débitmètres, la quantité d'eaux parasites s'infiltrant dans le réseau par les deux trous décelés;

Considérant que le résultat des mesures permettra à la municipalité de déposer une demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques en vue du prolongement des services dans la 2^e rue Leclerc;

Considérant que la compagnie Can-Explore offre ses services pour la somme de trois mille six cents dollars (3 600 \$), incluant la mobilisation et démobilitation, taxes en sus;

En conséquence, il est proposé par monsieur Eric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la compagnie Can-Explore pour la somme mentionnée en préambule; suite à la prise de mesure par ladite compagnie Can-Explore, les travaux de réparation des trous décelés seront réalisés par les employés municipaux selon la méthode conventionnelle avec excavation.

11. ACHAT : REMORQUE FERMÉE

123021-05-2017 **Considérant** que lors de bris d'aqueduc, plusieurs équipements sont nécessaires pour la réparation;

Considérant que pour améliorer l'efficacité du service des travaux publics, monsieur Richard Giroux, chef d'équipe, désire acquérir une remorque fermée pour en faire une unité mobile dans laquelle on retrouvera l'ensemble des équipements et pièces servant aux réparations desdits bris d'aqueduc;

En conséquence, il est proposé par monsieur Eric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater monsieur Richard Giroux, chef d'équipe pour procéder à des recherches en vue de l'achat d'une remorque fermée usagée.

12. COMPTES DU MOIS

123022-05-2017 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la liste de comptes telle que présentée :

MUNICIPALITÉ ST-BENOÎT-LABRE					
RÉSUMÉ DES COMPTES DU MOIS					
AVRIL 2017					
<u>DATE RÉUNION: 2017-05-01</u>					
	DATE	NO CHEQUE		MONTANT	
	CHEQUE	DÉBUT	FIN	TOTAL	
1	FACTURES PAYÉES	2017-04-11	C1700126	C1700127	35 319,17 \$

15. CHEMIN DE LA CEINTURE

123024-05-2017 **Considérant** que des travaux de réfection de la chaussée du chemin de la Ceinture sont nécessaires ;

Considérant qu'une firme d'ingénieurs doit être mandatée pour la conception des plans et devis en vue de la réfection de ladite chaussée;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jean-Louis Bonin de mandater la firme WSP pour la conception des plans et devis en vue de la réfection et le pavage d'une longueur de 2 237 pieds du Chemin de la Ceinture. La présente proposition est rejetée à la majorité des conseillers présents (2 pour 4 contre).

Il est proposé par monsieur Cléo Proulx et résolu à la majorité des conseillers présents (2 pour 1 contre messieurs Marc Grenier, conseiller au siège numéro 1 et Jean-Louis Bonin, conseiller au siège numéro 6 déclarent leur intérêt dans le présent dossier et ne votent pas sur ce point) de retenir les services de la firme WSP selon leur proposition datée du 15 février 2016 option 2 (en partie) Réfection de la chaussée incluant le prolongement des services d'aqueduc et d'égout sur une longueur approximative de 600 pieds (permettant l'écoulement gravitaire des égouts) pour la somme totale de huit mille huit cents dollars (8 800 \$), taxes en sus se détaillant comme suit:

- | | |
|-----------------------------|-----------|
| - Réfection de la chaussée: | 5 500 \$ |
| - Relevés additionnels: | 500 \$ |
| - Conception et dessin: | 2 800 \$. |

16. RUE INDUSTRIELLE

123025-05-2017 **Considérant** que le conseil municipal prévoit procéder à la réfection et au pavage d'une partie de la rue Industrielle sur une longueur approximative de trois cent soixante-dix mètres (370 mètres);

Considérant que les services d'une firme d'ingénieurs sont nécessaires et que l'offre de la firme Equip Solutions se détaille comme suit :

Conception :

Coordonner le relevé topographique qui sera fait dans un mandat séparé par un arpenteur au choix de la Municipalité;

Préparer les plans et devis pour soumission, y incluant les documents d'appel d'offres (les frais de publications sur le Service électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) seront à la charge de la Municipalité);

Estimation du coût des travaux;

Émission d'addendas si requis et plan de construction.

En conséquence, il est proposé par monsieur Cléo Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme Equip Solutions pour la somme de cinq mille cinq cent soixante dollars (5 560 \$), taxes en sus pour la conception des plans et devis en vue de la réfection et du pavage sur une longueur approximative de trois cent soixante-dix mètres (370 mètres) ainsi que le reprofilage des deux courbes dans la rue Industrielle.

17. DEMANDE DE FERMETURE DE FOSSÉ : 12, RUE DES ANCÊTRES

123026-05-2017 **Considérant** que les propriétaires du 12, rue des Ancêtres demandent l'autorisation de canaliser le fossé face à leur résidence;

Considérant que le règlement numéro 530-2014 relatif aux ponceaux des entrées privées ne permet pas la canalisation des fossés;

Considérant que la situation du 12, rue des Ancêtres est particulière étant donné que les propriétés voisines ont canalisé leur fossé avant l'entrée en vigueur dudit règlement;

En conséquence, il est proposé par monsieur Eric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les propriétaires du 12, rue des Ancêtres à canaliser le fossé face à leur propriété en utilisant des ponceaux de même diamètre que leur ponceau d'entrée privée; lesdits ponceaux seront en PEHD d'un diamètre de dix-huit pouces; deux prises d'air devront être prévues ainsi que l'installation de drains français.

Monsieur Marc Poulin, conseiller au siège numéro 5, quitte la table des élus. Il est 20 h 37.

18. TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE

123027-05-2017 **Considérant** que chaque année, la municipalité retient les services d'une compagnie pour procéder aux travaux de rapiéçage d'asphalte ;

Considérant que monsieur Richard Giroux, chef d'équipe a procédé à une demande de prix auprès des compagnies ci-dessous pour des travaux à la paveuse:

- | | |
|---|-------------------|
| - Mini Pavage J.P. Poulin inc. St-Théophile | 230 \$ la tonne ; |
| - Pavage Sartigan | 155 \$ la tonne ; |
| - Pavage Jean-Luc Roy, St-Ephrem | 150 \$ la tonne ; |

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de Pavage Jean-Luc Roy de St-Ephrem pour les travaux de rapiéçage au coût de cent cinquante dollars (150 \$) la tonne, taxes en sus dans le rang Ste-Eveline et la Route des Bourque pour un budget total de vingt mille dollars (20 000 \$).

Monsieur Marc Poulin, conseiller au siège numéro 5, reprend son siège à la table des élus. Il est 20 h 40.

19. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : PIQM - MADA

123028-05-2017 **Considérant** qu'une aide financière est disponible dans le cadre du Programme PIQM-MADA pour réaliser les projets ciblés dans le plan d'action de la politique familiale et municipalité amie des aînés ;

Considérant que le projet d'implantation de nouvel éclairage faisant partie de notre plan d'action est admissible à ladite aide financière ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Eric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater madame Marie-Soleil Gilbert, coordonnatrice en loisirs et culture à déposer une demande d'aide

12463-2017

financière dans le cadre du programme PIQM-MADA pour l'implantation de lumières de rue dans la 4^e rue Leclerc, rue A. Poulin, rue du Parc, une partie de la rue Renaissance ainsi qu'à l'intersection de la Route du Lac Poulin et du rang des Binet ; d'autoriser la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer les documents nécessaires.

20. CAMP DE JOUR : EMBAUCHE - MONITEURS

123029-05-2017 **Considérant** qu'il est nécessaire de retenir les services de 4 animateurs et un accompagnateur pour le camp de jour 2017 ;

Considérant que le comité de sélection recommande au conseil municipal de retenir les services de :

- madame Samantha Stubbert Thibodeau – Coordonnatrice ;
- madame Sabrina Blais – animatrice ;
- madame Sabrina Thompson – animatrice ;
- madame Valérie Fortin – animatrice ;
- madame Marie-Ève Gosselin – accompagnatrice ;

En conséquence, il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services des personnes susmentionnées en préambule pour le camp de jour 2017 ; d'autoriser la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière à signer les contrats de travail.

21. LOGO

123030-05-2017 **Considérant** que le conseil municipal désire revoir son image corporative ;

Considérant que la mise en place d'un comité est nécessaire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Eric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer messieurs Cléo Proulx, conseiller municipal et Yann Pomerleau ainsi que mesdames France Quirion et Marie-Soleil Gilbert, coordonnatrice en loisirs et culture.

22. ACHAT : ARBRES DE NOËL ILLUMINÉS

123031-05-2017 **Considérant** que le budget attribué aux décorations de Noël 2016 était limité;

Considérant que la municipalité a bénéficié d'un prêt d'arbres de Noël illuminés;

En conséquence, il est proposé par monsieur Eric Rouillard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquérir les décorations décrites en préambule conditionnellement à l'acceptation de l'offre d'un montant de quatre cents dollars (400 \$) déposée au propriétaire.

23. ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC : CONGRÈS ANNUEL

123032-05-2017 **Considérant** que le congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec se tiendra au Centre des Congrès de Québec les 14, 15 et 16 juin prochain;

Considérant que madame Édith Quirion, directrice générale/sec.-trés. désire y assister;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de madame Édith Quirion, directrice générale/sec.-trés. au congrès 2017 de l'Association des directeurs municipaux du Québec au montant de cinq cent dix-neuf dollars (519 \$), taxes en sus ainsi que les frais afférents.

24. NÉGOCIATION – CONDITIONS DE TRAVAIL : INSPECTEUR EN URBANISME ET DES COURS D'EAU

Ce point est remis à la séance d'ajournement.

25. CORRESPONDANCE

La directrice générale - secrétaire-trésorière, Madame Édith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois d'avril 2017. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

26. RAPPORT DES COMITÉS

Monsieur Jean-Louis Bonin, représentant sur le comité du 125^e anniversaire de la municipalité, fait un compte-rendu de la dernière réunion.

Madame Josette Labbé, représentante sur le comité de la bibliothèque municipale « L'Envolume », fait un compte-rendu du rapport déposé par le réseau Biblio.

Monsieur Marc Grenier, représentant sur le comité de la Corporation de développement économique de Saint-Benoît-Labre, fait un compte-rendu de l'Assemblée générale annuelle en précisant que messieurs Hervé Paris et Gilles Busque ont quitté leurs fonctions au sein du comité. Ils ont été remplacés par messieurs Sylvain Couture et Martin Binet.

Monsieur Cléo Proulx, représentant à la Régie intermunicipale, était absent à la dernière réunion.

27. AUTRES ITEMS

- **CLIC REVENU**

123033-05-2017 **Considérant** que le changement de CLIC REVENU devenu MON DOSSIER pour les entreprises et quelques modifications apportées aux rôles et responsabilités des représentants autorisés de la Municipalité pour les services électroniques;

En conséquence, il est proposé par madame Josette Labbé et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE les personnes suivantes :

Lessard Line, directrice générale adjointe / secrétaire-trésorière adjointe
Quirion Edith, directrice générale / secrétaire-trésorière

Soient au nom de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre autorisées à :

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

QUE le conseil municipal de Saint-Benoît-Labre accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

QUE les présentes autorisations soient effectives et entrent en vigueur le 1^{er} mai 2017.

28. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

29. CLÔTURE DE LA SÉANCE

123034-05-2017 Il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la présente séance à lundi le 15 mai à 19 h 30. Il est 21 h 15.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Carmelle Carrier, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.

CARMELLE CARRIER, MAIRESSE

ÉDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.